

sols, éléments essentiels de l'équilibre écologique et alimentaire de nos sociétés.

**Philippe Baret**

*(Université catholique de Louvain, Earth and Life  
Institute, Louvain-la-Neuve, Belgique)*  
[philippe.baret@uclouvain.be](mailto:philippe.baret@uclouvain.be)

### **Les risques et l'anthropocène. Regards alternatifs sur l'urgence environnementale**

Julien Rebotier (Ed.)

Iste editions, 2021, 261 p.

Cet ouvrage, dirigé par Julien Rebotier (géographe au CNRS), rapproche les recherches en sciences humaines et sociales sur les risques et l'«évènement anthropocène», période inédite de l'histoire, plus ou moins bien datée, où l'intensité de l'impact de l'humanité sur la planète dépasse les capacités de celle-ci à se régénérer. L'anthropocène (que les auteurs assument sans majuscule) constitue à la fois un contexte et un prétexte pour dresser un bilan des connaissances produites par les sciences humaines et sociales (SHS) sur les risques de désastres et les resituer par rapport aux sciences dites «légitimes» sur l'étude des transformations de la vie et de la terre (SVT) ainsi que sur les questions environnementales. Cette période est aussi l'occasion de porter à grande échelle les questions de l'imbrication des relations entre les hommes et la nature, questions relevant d'une ontologie naturaliste de plus en plus dépassée mais qui permet de décrire des futurs possibles. Le rôle des sciences et du politique dans les changements de trajectoires est alors posé en trame de fond dans l'ensemble du manuscrit. Plus largement enfin, il semble que l'anthropocène permette de décentrer le regard de la problématique des risques pour s'intéresser à des rapports au monde et à des dimensions plus tangibles du présent : des manières de «vivre et faire le monde» (de produire, de consommer, d'habiter, de circuler, d'argumenter...) et de le changer.

L'ouvrage est divisé en trois parties équilibrées comportant chacune trois chapitres dont l'agencement est expliqué en introduction. Une introduction générale pose la problématique de l'ouvrage reliant la place des sciences sociales, la production des connaissances sur les risques et catastrophes et ledit «moment anthropocène», et propose au lecteur de «naviguer» librement entre les chapitres. En découle une absence de transition en introduction de chaque partie, un parti pris parfois difficile à comprendre au regard du contenu des chapitres qui s'enchaînent selon une logique qu'il n'est pas toujours simple de suivre.

La première partie montre que ce qui fait la nature inédite de certains risques dans l'anthropocène est

l'échelle et la focale de définition des problèmes propres à des territoires. Elle débute par l'article de Catherine Meur-Ferec sur les risques côtiers qui explique qu'en France, comme ailleurs, les rivages s'érodent et les côtes sont régulièrement submergées, parfois violemment. Si les enjeux exposés (vies humaines et enjeux bâtis) ne cessent de se multiplier, c'est moins le résultat d'une exposition ignorée ou négligée que d'un rapprochement volontaire avec le «rêve de la mer» depuis le boom du tourisme balnéaire après la Seconde Guerre mondiale. Dans un tel contexte, l'analyse des risques côtiers scrute la vulnérabilité systémique exprimant une fragilité territoriale allant au-delà du trait de côte. Le moment anthropocène renouvelle finalement peu les approches actuelles en sciences humaines et sociales sur les risques côtiers, focalisées sur les représentations des risques. En revanche, sur le plan de la gestion de ces risques, il conduit à l'amalgame entre ces risques et la protection de la nature, de même qu'à rendre plus flous les choix faits pour protéger des intérêts particuliers sur le littoral et des enjeux collectifs essentiels pour le futur.

Le chapitre 2 s'intéresse aux risques bien connus d'incendies de forêt. Pour Christine Bouisset, le feu a acquis le double statut de cause et de symptôme de l'anthropocène compte tenu de l'intensité et de l'étendue des événements hors normes (mégafeux) dus à des conditions météorologiques extrêmes et amplifiés par la médiatisation accrue des effets du changement climatique. Le texte pointe un paradoxe français : une gestion de crise «trop efficace» réduit certes les surfaces brûlées mais réduit aussi le sentiment de vulnérabilité aux incendies et donc la mobilisation sociale. En outre, la priorité mise sur la lutte incendie plus que sur la prévention des dépôts de feux, le couplage encore faible entre risque incendie et aménagement du territoire, la relativisation du risque au niveau local, semblent exacerber la distance entre les professionnels du risque et les habitants qui y sont exposés. Le hiatus s'accroît aussi entre les dispositions sectorielles de gestion des risques à l'échelle nationale et les logiques territoriales considérant quant à elles un panel de risques et opérant par arbitrages entre une diversité d'intérêts.

Face au changement climatique, «la maison continue donc de brûler», notamment dans les villes (chapitre 3) mises à l'épreuve par la recrudescence des vagues de chaleur, cyclones, tempêtes mais aussi par des risques plus sournois de surconsommation énergétique et de pollution atmosphérique. Internationalisées et interdisciplinaires, les recherches en climatologie urbaine ne font que peu référence directe à l'anthropocène, tout en étant mues par le défi du moment : opérationnaliser les résultats scientifiques pour atténuer les impacts ou s'adapter, de plus en plus avec le concours des acteurs de terrain. Pour Julia Hidalgo, l'intention bute là aussi sur le

découplage entre recherches environnementales, recherches en urbanisme et aménagement territorial.

On passe, avec la seconde partie, à une approche plus réflexive interrogeant l'influence du moment que l'on vit sur les problèmes classiques de la société du risque, du gouvernement des catastrophes ou des programmes de prévention des risques. L'inertie des cadres d'analyse et le faible impact des résultats de recherche sont pointés du doigt. Le premier chapitre explicite la « portée » de l'anthropocène : reconnaissance des capacités transformatrices de l'humanité – et donc de sa responsabilité – ; nécessité d'en finir avec la segmentation disciplinaire entre les sciences sociales et celles de la Terre et du vivant ; démultiplication des politiques de gestion des risques. Dans les faits, comme Patrick Pigeon le défend concernant les politiques de restauration des terrains de montagne, c'est plutôt *business as usual*, voire recomposition à la marge de l'existant au prétexte d'un pragmatisme sujet à caution. L'auteur interprète l'anthropocène comme un « amplificateur idéologique » des transferts de responsabilités de l'État vers les territoires et des territoires vers les individus : la recomposition des politiques de prévention des désastres permet en fait le contrôle politique et le soutien des marchés. La conclusion n'est pas plus enjouée : l'anthropocène n'amène rien de nouveau mais on peut imaginer (espérer ?) que le succès de la notion traduise une ère de « destruction créatrice ».

L'article suivant défend l'idée que, face aux enjeux planétaires, « la pensée naturaliste ne nous est plus d'une grande utilité », même si elle a été le socle de la structuration du « monde international des catastrophes ». Cette séparation entre nature et sociétés imprègne les sciences des catastrophes (de la Terre et du climat, essentiellement) qui ont concentré les travaux sur la compréhension et l'estimation des aléas eux-mêmes. Les sciences sociales ont de leur côté conduit à partir des années 1970 à « dénaturiser » les catastrophes en les attribuant aux conditions de développement économiques et aux activités anthropiques. Sandrine Revet explique comment, plus tard, elles construisent un cadrage scientifique des désastres par la vulnérabilité qui parvient à « faire sa place » sur l'arène internationale – face au cadrage dominant aléa-centré –, à l'instar de chercheurs souvent spécialistes de pays en développement, et avec le concours d'ONG. Mais ce cadrage semble manquer sa cible dans la pratique : l'action sur les causes structurelles permettant de réduire à la source les catastrophes « naturelles » et autres effets néfastes reste reléguée au second plan derrière l'injonction au « vivre avec » et la nécessité de s'adapter ; de même sont négligés les événements de faible ampleur pourtant révélateurs des « vulnérabilités ordinaires » des populations et leviers majeurs d'action pour réduire les risques futurs.

Le chapitre 6 examine les difficultés des sciences sociales à s'imposer dans le cadrage institutionnel de la recherche (notamment interdisciplinaire) dominée par la connaissance des phénomènes physiques, sous couvert de répondre aux défis planétaires. Dans l'anthropocène, les sciences sociales, évincées, sont réduites à l'ingénierie sociale. Ce chapitre les invite à la « rébellion ». L'argumentation se poursuit (peut-être trop rapidement) autour de l'idée que les sciences sociales s'« asservissent » à une vision libérale du monde qui prône le désengagement de l'État et des pouvoirs publics. Elles s'écarteraient d'un mode de pensée historiquement inscrit dans la critique, en passant de l'étude du risque à la menace, de la vulnérabilité à la résilience. Influencer sur l'avenir du monde semble *a fortiori* être un vœu pieux : les représentations des connaissances en sciences sociales ne font pas le poids face aux graphiques, indicateurs quantifiés, instruments de mesure et autres, qui font l'équipement des sciences dures et de l'ingénierie. Pourtant, non : les dispositifs de mesure et des connaissances chiffrées ne suffisent pas à piloter la réduction des risques (chacun l'a expérimenté durant la pandémie de Covid 19...) : « Les chiffres dissimulent aussi l'ignorance » affirment Pascale Metzger et Julien Rebotier. Ils occultent, à notre sens, un verrou sans clé : comment s'émanciper des besoins que cette « société-monde » a elle-même créés ? Comment détricoter les rapports de domination qui les maintiennent, en respectant des critères d'équité, de justice et de solidarité entre les territoires ? La modernité réflexive de Beck semble buter sur ces questions.

La dernière partie se tourne vers le futur et les témoignages d'un nouveau rapport au monde que les sciences sociales pourraient accompagner. Le fantasme de « prévoir l'avenir » en réduisant l'incertitude des connaissances, par exemple sur les risques d'inondation, est devenu réalité grâce à l'ingéniosité scientifique mais aussi aux intérêts militaires dans les prévisions météorologiques. En dépit d'un vocabulaire technique (dont la portée reste parfois difficile à saisir), Sébastien Nobert, Kristian Krieger et Florian Pappenberger analysent la gouvernance de ces risques à l'échelle européenne (chapitre 7) : ils soutiennent que l'anticipation du risque et ses outils de prévisions d'ensemble, en particulier probabilistes, de plus en plus complexes et performants, donnent une dimension politique et économique aux stratégies de gestion des inondations en intégrant notamment les enjeux d'occupation du sol et d'urbanisation. Ce faisant, ils contribuent à définir et à prioriser les espaces d'intervention, à identifier les responsabilités et à renforcer le contrôle politique sous couvert de coordination de l'action contre les désastres attendus.

La perspective sur les mondes futurs se structure ensuite par une réflexion autour de l'imbrication complexe entre menaces, vulnérabilités et phénomènes

de globalisation. Le passage du vocable des risques à celui de la menace est analysé comme un basculement caractéristique de l'anthropocène destiné à rendre compte de «la résurgence d'une incertitude non maîtrisable» (car non mesurable). La démonstration entraîne le lecteur. Les menaces globales sont finement caractérisées par leur potentiel d'effets systémiques, leur dimension spatiale transcalaire et des temporalités multiples et non linéaires. La globalisation des menaces repose sur de «nouvelles» formes de vulnérabilités fabriquées par la complexité croissante des systèmes sociotechniques, des formes d'organisation du marché, des modes de communication, des interactions entre humains et non-humains, etc. (leur mondialisation est leur expression spatiale). Sur la toile de fond de la finitude planétaire, la complexité propre à l'anthropocène génère une incertitude –radicale insiste Magali Reghezza-Zitt–, c'est-à-dire ayant des effets imprévisibles, non objectivables, incalculables et non maîtrisables, échappant au contrôle des sciences et des techniques. Elle met à mal les acquis de la modernité : le gouvernement y encourage la prise de risques, expression de la liberté qu'il garantit aux citoyens et s'assure, dans le même temps, de garantir leur sécurité pour qu'ils poursuivent leur propre intérêt sans limites, dans une logique d'économie de marché. Impossible alors pour les gouvernements modernes de reconnaître l'existence d'incertitudes radicales... Mais l'enjeu est bien d'y faire face. Le texte critique la focale de l'adaptation et la résilience qui sonnent comme des injonctions issues d'une logique néolibérale. L'anthropocène dessine finalement pour l'auteure les contours d'une « culture des risques » non plus définie par rapport à l'avenir, mais comme une aptitude des individus à échanger des risques intangibles en opportunités pour « mieux vivre » au quotidien.

En fin d'ouvrage, Florent Champy défend l'idée que le défaut de prudence est une sorte d'héritage dépassé de la modernité industrielle et propose la notion de prudence comme mode de pensée, principe d'action et même vertu pour affronter les enjeux du futur. Le moment anthropocène invite pour lui à remplacer le catastrophisme à cet égard par ce qu'on pourrait appeler « pragmatisme prudentiel » : faire le maximum collectivement, en conscience des obstacles à dépasser et des conséquences possibles. Le texte est stimulant car la prudence y est présentée comme la capacité à faire appel à d'autres formes de connaissances que les sciences ou la technique. Il s'agit de faire appel à l'intuition et à l'expérience, de « sentir l'action juste » dans des situations à la fois complexes et singulières. La prudence est politique aussi, car elle suppose d'assumer parfois un écart avec les règles. À l'antithèse de la prudence, l'ère du « capitalisme mondialisé » valorise d'autres principes d'action, sublimés par les indicateurs et les chiffres (les revoilà !) : l'externalisation du coût des activités économiques (par exemple les pollutions), la poursuite

des intérêts individuels comme moteur du bien-être collectif, la vertu des innovations techniques, la croissance illimitée, entre autres. Pour aujourd'hui et demain, loin de freiner l'action, la prudence supposerait de sortir de la « zone de confort » et d'activer une nouvelle intelligence des situations de catastrophes annoncées.

En conclusion de l'ouvrage, J. Rebotier affirme que l'anthropocène apparaît finalement comme une « ban-nière » dont le « pouvoir de ralliement » des sciences reste faible, en particulier au regard de la domination persistante des sciences de la Terre et du climat. Il soulève une question fondamentale : les sciences du système Terre ont-elles encore vocation à piloter les recherches autour des défis posés par le changement climatique défini comme problème de relations entre les sociétés et leurs milieux ? La réflexion, là aussi, est structurante car elle pointe les écueils à dépasser pour poser des actions ici et maintenant : l'urgence environnementale commune masque les asymétries du monde et nous égare entre la conscience d'un « nous-l'humanité », fait de solidarité et de transversalité –mais reste sans grand effet–, et la part attribuée aux petites échelles d'action et à l'autonomie.

On peut retenir de cet ouvrage qu'on en sait déjà beaucoup sur la manière dont surviennent les désastres et que, pour relever le défi des changements globaux de l'anthropocène, il est sans doute urgent de remettre la focale de la recherche (et les financements !) sur les enjeux exposés (les biens, les personnes et « ce qu'il est important de protéger » pour assurer le fonctionnement territorial)<sup>12</sup>. D'autre part, le cap doit être maintenu pour identifier les racines de la vulnérabilité (la genèse des problèmes environnementaux ; la vulnérabilité sociohistorique ; les rapports de domination ; les inégalités sociales, sanitaires, etc.) autant que les dynamiques politiques et la prise de décision qui en sont le terreau. Une sorte de renforcement disciplinaire où les sciences sociales subliment leur posture réflexive et critique ainsi que leur autonomie. En écho, le texte nous amène à interroger la place (et le crédit ?) à accorder (encore) à l'interdisciplinarité ou à la transdisciplinarité qui semblent n'avoir pas fait la preuve de leur capacité à agir sur le monde et les mondes du futur.

**Sylvia Becerra**  
(CNRS, UMR GET, Toulouse, France)  
[Sylvia.becerra@get.omp.eu](mailto:Sylvia.becerra@get.omp.eu)

<sup>12</sup> Sur ce dernier point, voir les travaux de Metzger P. et D'Ercole R., 2009. « Enjeux territoriaux et vulnérabilité : une approche opérationnelle », in Becerra S., Peltier A., *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan, p. 391-402.